



A Coimères, le 2 juin 2025

Objet : Modification d'adresse

Madame, Monsieur,

L'amélioration des services rendus aux citoyens de la commune de Coimères reste une de nos priorités. À cet effet, nous avons engagé la finalisation du projet de dénomination des voies et de numérotation des locaux de Coimères entamés en 2019. L'action municipale contribue ainsi à améliorer :

- votre sécurité → Services d'urgence, Police, Gendarmerie...
- l'efficacité des services → La Poste, Livraisons...
- les réseaux grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise.

Votre rue ayant fait l'objet d'une dénomination par délibération du Conseil municipal en date du 8 avril 2025 **avec effet au 1^{er} juillet 2025**, la nouvelle rédaction de l'adresse doit être formalisée ainsi :

M. et Mme TEXIER Jérôme

8 Impasse Péréou

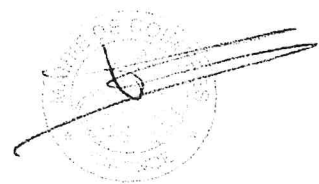
33210 COIMERES

Le plaque de numéro correspondant est jointe au présent courrier accompagné d'un certificat de numérotage. Parallèlement, des panneaux de signalisation avec les noms des voies seront installés sur la commune à partir de la mi-juin.

Pour vous accompagner dans vos démarches, vous trouverez ci-joint une fiche d'information reprenant les questions les plus courantes relatives au changement d'adresse.

Je vous remercie de votre participation, et vous prie de croire Madame, Monsieur à mes cordiales et dévouées salutations.

Le Maire,
Christian DECOUCHE



Gégo,
Pour GI 7D il va
falla faire changement
d'adresse je pense JT



ATTESTATION DE MODIFICATION D'ADRESSE

Le Maire de la commune de Coimères certifie que l'adresse actuelle de l'immeuble cadastré
section D parcelle(s) 348 :

9 Péréou
33210 COIMERES

est modifiée **à compter du 1^{er} juillet 2025**, conformément à la décision du Conseil municipal
en date du 8 avril 2025, et doit être remplacée par l'adresse suivante :

**8 Impasse Péréou
33210 COIMERES**

Pour servir et valoir ce que de droit,
Le 2 juin 2025

Le Maire,
Christian DECOUCHE

